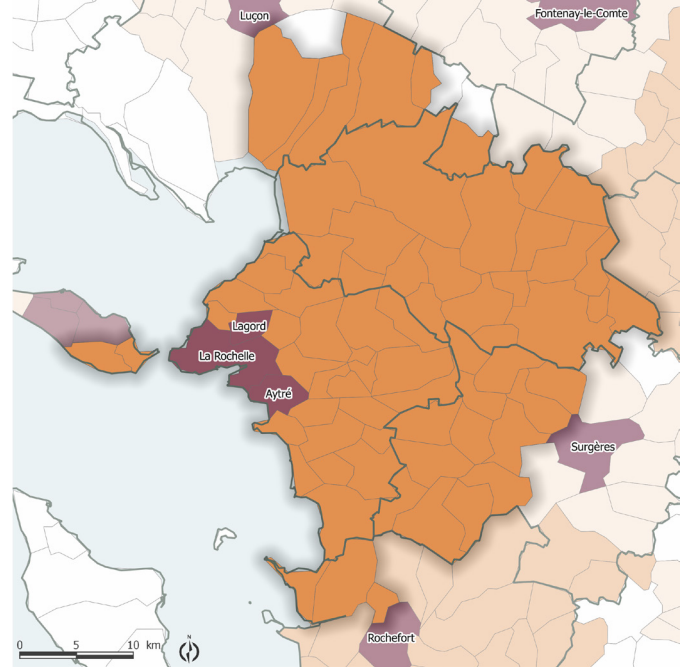
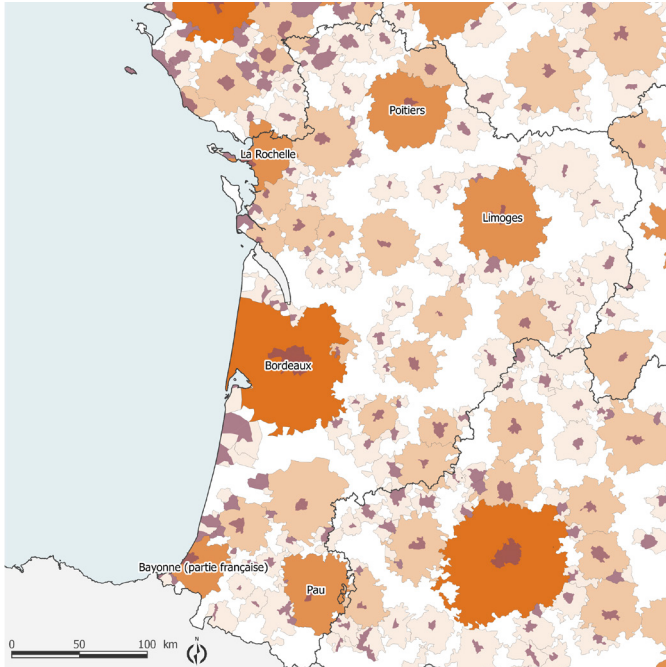


● LA CARTE LES AIRES D'ATTRACTION DES VILLES EN NOUVELLE-AQUITAINE



Source: INSEE, Code officiel géographique - Géographie au 01/01/2020

Catégorie des aires	
	Aire de 700 000 habitants ou plus (hors Paris)
	Aire de 200 000 à moins de 700 000 habitants
	Aire de 50 000 à moins de 200 000 habitants
	Aire de moins de 50 000 habitants
	Pôle des aires
	Limites EPCI
	Limites régionales

Un nouveau zonage territorial

En 2020, le zonage en aires d'attraction des villes (AAV) de l'INSEE remplace celui des aires urbaines de 2010. Il permet ainsi d'harmoniser les définitions et les comparaisons à l'échelle européenne et d'avoir une analyse fonctionnelle de la ville.

Une AAV est composée d'un pôle et d'une couronne. La notion de commune multipolarisée a été supprimée.

Un pôle est construit sur la base d'une grille communale de densité et de nombre d'emplois. Il ne prend en compte que les communes densément peuplées. Son périmètre est donc plus restrictif que l'unité urbaine du précédent zonage. Une couronne se compose des communes dont au moins 15% des actifs travaillent dans le pôle.

La Nouvelle-Aquitaine est structurée autour de 5 grandes aires d'attraction des villes

Ce nouveau zonage fait ainsi apparaître 100 aires régionales. Parmi elles, l'aire

d'attraction de Bordeaux est la plus importante, au 6ème rang français avec plus 1,3 million d'habitants. De plus, 5 AAV sont comprises entre 200 000 à 700 000 habitants. Ce sont les aires de Limoges, Pau, Poitiers, Bayonne et La Rochelle. Ces pôles structurants correspondent à l'armature territoriale développée dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Un élargissement de l'AAV de La Rochelle

L'aire de La Rochelle compte aujourd'hui 72 communes alors que l'ancien découpage en aire urbaine n'en retenait que 63.

Les communes de Fouras, Saint-Laurent-de-la-Prée, Rivedoux-Plage et Sainte-Marie-de-Ré autrefois classées comme communes multipolarisées intègrent l'aire de La Rochelle.

La commune du Vergeroux, anciennement rattachée à l'aire urbaine de

Rochefort, bascule en 2020 dans l'aire de La Rochelle.

Au nord, 4 nouvelles communes de Vendée entrent dans l'AAV de La Rochelle, portant à 6 le nombre de communes vendéennes incluses dans cette aire.

La nouvelle AAV de La Rochelle se compose ainsi d'un pôle formé par la ville-centre de La Rochelle ainsi que de Lagord et Aytré. Les 69 autres communes en constituent la couronne.

Cet ensemble compte 237 909 habitants en 2018 dont 61% résident dans les communes de la couronne.

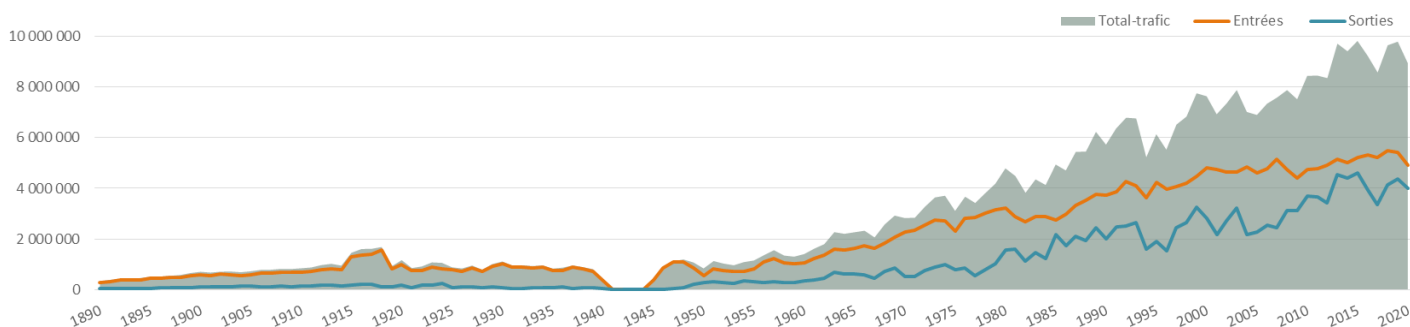
+ 0,89%

● **LE CHIFFRE** – C'est le taux de variation annuel moyen de la population de la CA de La Rochelle entre 2013 et 2018. Il était de +0,5% entre 2008 et 2013. On compte alors 171 811 habitants en 2018 soit 7 479 personnes de plus qu'en 2013. Source: INSEE, RP 2013 et 2018

● ZOOM SUR LES 130 ANS DU GRAND PORT MARITIME DE LA ROCHELLE

Évolution du trafic du Grand Port Maritime depuis 1890 - en tonnes

Sources: GPMLR (données 2006 à 2020) / Ministère de l'Équipement, direction du Transport Maritime, des Ports et du Littoral (données 1890 à 2005)



En 2020, le Grand Port Maritime de La Rochelle (GPMLR) a fêté ses 130 ans. Depuis sa création en 1890, le flux de marchandises a considérablement augmenté passant d'un trafic total de 342 821 tonnes en 1890 à 8 929 015 tonnes en 2020. Il se place ainsi au 6ème rang des Grands Ports Maritimes de France et il est le seul port en eau profonde de la façade Atlantique. Malgré une croissance régulière du trafic depuis la fin du 19ème siècle, quelques périodes de rupture ou de baisse ont été enregistrées. C'est notamment le cas au moment des deux Guerres mondiales avec une activité plus intense lors de la première et un arrêt total à la deuxième. La mise en service de nouveaux postes

à quai et de nouvelles installations portuaires (terre-pleins, stockage...) a permis au port de dépasser depuis 2013, le seuil des 9 millions de tonnes. Cependant, du fait de sa forte dépendance aux importations de produits pétroliers et aux exportations de céréales, le port est très sensible au contexte conjoncturel. Les mauvaises campagnes céréalières ou l'effondrement de leurs cours peuvent engendrer une baisse importante du trafic comme en 2017 ou en 2020 alors que l'année 2019 avait été exceptionnelle. L'année 2020 ayant également été affectée par la crise sanitaire. Jusqu'au milieu du 20ème siècle, alors que la part des exportations représentait en

moyenne entre 10 à 20% du trafic, à partir des années 50, elle ne cesse d'augmenter pour atteindre 44,9% en 2020.

En 2020, plus de 1,2 million de tonnes de marchandises ont été acheminées ou distribuées par mode ferroviaire. La crise sanitaire a davantage impacté le report modal puisqu'en 2020, la part modale du ferroviaire était redescendue à 13,7% alors qu'elle était de 16,4% en 2019. Néanmoins entre 2007 et 2020, le volume de marchandises transportées par le mode ferroviaire s'est accru de plus de 80% alors que le trafic total du port n'a augmenté que de 17,8% sur la même période.

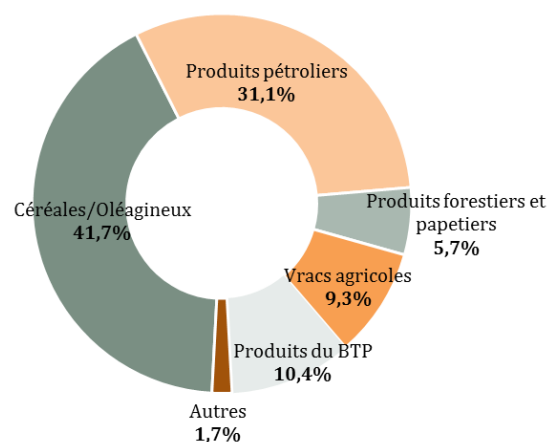
Répartition du trafic par filière

En 2020, 41,7% du trafic total se compose de céréales et oléagineux dont près de ¾ de blé ce qui fait du Grand Port de La Rochelle, le leader sur la façade Atlantique, et le 2ème Port français exportateur de produits céréaliers après Rouen.

Près du tiers des marchandises correspond ensuite aux produits pétroliers. Avec plus de 419 000 tonnes en transit en 2020, le GPMLR est également le 1er port français importateur de pâte à papier. Celle-ci est ensuite acheminée vers les industries de Dordogne et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes par train.

Répartition du trafic par filière en 2020

Source: GPMLR



● LES PUBLICATIONS

Retrouvez les parutions de l'Observatoire sur notre site Internet : les Lettres n°1 à 14 et le Cahier n°4, l'Atlas du territoire.

